

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3^{ème} Etage, les berges du Lac

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Hedi MELLAKH (UNION DES EXPERTS COMPTABLES) & M Moez BEN ALI

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2023 (exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	II-1	6 830 801	6 813 011
Amortissement des immobilisations incorporelles	II-1-2	-4 505 324	-3 500 457
Immobilisations incorporelles nettes		2 325 476	3 312 554
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	II-2	57 164 919	58 799 164
Amortissement des immobilisations corporelles	II-2-1	-31 677 397	-32 600 484
Immobilisations corporelles nettes		25 487 522	26 198 680
Immobilisations financières			
Immobilisations financières	II-3	11 238 693	11 085 142
Titres mis en équivalence	II-3-3	1 348 703	1 559 523
Provisions sur immobilisations financières		-203 823	-203 914
Immobilisations financières nettes		12 383 573	12 440 750
Total des actifs immobilisés		40 196 571	41 951 984
Autres actifs non courants	II-4	3 057 812	55 964
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		43 254 383	42 007 948
ACTIFS COURANTS			
Stocks	II-5	40 774 895	53 491 634
Provision		-845 918	-6 586 926
Valeurs d'exploitation nettes		39 928 977	46 904 708
Clients et comptes rattachés	II-6	50 015 843	54 119 428
Provision		-10 967 424	-11 089 199
Clients et comptes rattachés nets		39 048 419	43 030 229
Autres actifs courants	II-7	48 837 794	47 688 562
Provision		-4 184 317	-4 186 351
Autres actifs courants nets		44 653 478	43 502 212
Liquidités et équivalents de liquidités	II-8	20 502 416	13 348 119
Provision		-80 319	-26 359
Liquidités nettes		20 422 097	13 321 761
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		144 052 971	146 758 909
TOTAL DES ACTIFS		187 307 354	188 766 857

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2023 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	NOTES	<i>Au 31/12/2023</i>	<i>Au 31/12/2022</i>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social	III-1	108 000 000	108 000 000
Réserves consolidées	III-1	-88 272 763	-83 402 066
Part des minoritaires dans les réserves	III-2	1 081 185	1 194 625
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		20 808 422	25 792 560
Résultat de l'exercice	III-1	-866 039	1 158 519
Part des minoritaires dans le résultat	III-2	-286 949	-221 735
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		19 655 434	26 729 343
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	III-3	26 543 214	34 542 200
Provisions		4 179 723	4 187 253
Total des passifs non courants		30 722 937	38 729 453
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	III-4	19 454 893	48 408 970
Autres passifs courants	III-5	48 988 212	28 888 882
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-6	68 485 878	46 010 209
Total des passifs courants		136 928 983	123 308 061
TOTAL DES PASSIFS		167 651 920	162 037 514
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		187 307 354	188 766 857

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2023 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>Du 01/01/2023 Au 31/12/2023</i>	<i>Du 01/01/2022 Au 31/12/2022</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Revenus	IV-1	72 213 515	97 026 738
+ Autres produits d'exploitation		1 762 662	224 014
Total des produits d'exploitation		73 976 177	97 250 752
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Variation de stock de produits finis et encours		1 390 158	-978 924
+ Achats d'approvisionnement consommés	IV-2	-43 101 167	-61 708 815
+ Charges de personnel	IV-3	-8 224 391	-9 349 439
+ Dotations aux amortissements et aux provisions		-3 243 815	-4 559 153
+ Autres charges d'exploitation	IV-4	-14 609 222	-11 160 078
Total des charges d'exploitation		-67 788 437	-87 756 409
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 187 740	9 494 343
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
- Charges financières nettes	IV-5	-10 717 327	-7 170 434
+ Produits des placements	IV-6	1 032 654	955 951
+ Autres gains ordinaires	IV-7	5 246 431	1 767 420
+ Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-79 171	-9 202
- Autres pertes ordinaires		-1 949 856	-3 714 285
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-279 528	1 323 793
Impôt sur le bénéfice		-873 460	-387 009
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 152 988	936 784
Part des minoritaires dans le résultat		-286 949	-221 735
Résultat consolidé - Part du groupe		-866 039	1 158 519

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2023 (exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignation	V	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
+ Résultat consolidé		-866 039	1 158 519
Quote-part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		-286 949	-221 735
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et provisions		3 243 815	4 559 153
Variation des stocks		6 975 731	-10 962 518
Variation des créances		4 103 585	-9 826 183
Variation des autres actifs		-6 645 021	-1 714 234
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes		-9 777 377	24 703 526
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		79 171	9 202
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-3 173 085	7 705 729
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-3 302 384	-1 126 378
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		2 308 481	2 238 100
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières		-153 551	-186 591
- Décaissement provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants		-3 001 848	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-4 149 302	925 131
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
+ Décaissement / Encaissement provenant des emprunts		-3 485 515	-8 043 469
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-3 485 515	-8 043 469
VARIATION DE TRESORERIE		-10 807 902	587 391
Trésorerie au début de l'exercice		4 439 191	3 851 800
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-6 368 711	4 439 191

METHODES COMPTABLES

I- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité,
- convention de prudence,
- convention du coût historique, et
- convention de l'unité monétaire.

II- Principes de consolidation

II-1-Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée,
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,

- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Une filiale doit être exclue de la consolidation lorsque :

(a) le contrôle est destiné à être temporaire parce que la filiale est acquise et détenue dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche, ou

(b) la filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

De telles filiales doivent être comptabilisées comme si elles constituaient des placements.

II-2- Définition du périmètre de consolidation

- La société TAWASOL GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

II-3- Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TAWASOL GROUP HOLDING SA et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- cumul arithmétique des comptes individuels,
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,

- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2023, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, 14 sociétés font l'objet d'une intégration globale et une société fait l'objet de mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023, figure à la note N° I.

II-4- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes

II-4-1-Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II-4-2-Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II-5- Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation représente la différence existante, au moment de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation d'un groupe, entre le coût d'acquisition des titres par la société consolidante et la part correspondante dans les capitaux propres de sa filiale. La différence de première consolidation s'explique d'abord par la reconnaissance d'un écart d'évaluation, à savoir « la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée ».

La seconde composante de la différence de première consolidation est, selon la norme comptable NCT 38, l'écart d'acquisition. Cet écart est habituellement appelé goodwill, ce terme étant retenu par la réglementation internationale.

Son existence s'explique par la prise en considération de multiples facteurs, les uns attachés à la filiale, les autres correspondant aux avantages et synergies, pour la société mère, ou le groupe, de la prise de contrôle. Il correspond à des éléments non identifiables et est calculé de façon résiduelle.

L'écart de première consolidation comprend donc :

- des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont ainsi réestimés à l'actif du bilan consolidé (terrains, constructions, fonds commerciaux, marques, réseaux commerciaux, parts de marchés, etc.) ;
- un solde, non affecté, appelé écart d'acquisition qui peut être positif ou négatif.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée n'excédant pas vingt ans à partir de la date d'acquisition.

II-6-Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre, à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement, de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé, sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

III- Principes de consolidation

III-1- Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Logiciel : 33%).

III-2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

III-3- Stocks

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette. L'évaluation du coût de revient des stocks de travaux en cours est calculée sur la base du prix de vente moins la marge pratiquée par les différentes sociétés.

III-4- Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

III-5- Impôt sur les sociétés

Les sociétés du TAWASOL GROUP HOLDING SA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

Les effets des redressements fiscaux des sociétés du groupe sont comptabilisés directement sur les capitaux propres des filiales sous la rubrique « Effet des modifications comptables ».

III-6- Revenus

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III-7- Présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie

L'état de résultat consolidé est présenté selon le modèle autorisé.

NOTES EXPLICATIVES

I- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêts		
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Statut	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Méthode de consolidation
TGH	100%	100%	Société mère	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL SERVICES	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TELECOM	51%	51%	Filiale	51%	51%	Intégration globale
TAWASOL INVESTMENT SICAR	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JUPITER IMMOBILIERE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
UTS-PALMA	45%	28%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JNAYNET MONTFLEURY	70%	70%	Filiale	70%	70%	Intégration globale
SUD FORAGE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
WIN TRAVAUX	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM RDC	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM ETHIOPIE	80%	80%	Filiale	80%	80%	Intégration globale
RETEL SERVICES FRANCE	60%	60%	Filiale	60%	60%	Intégration globale
JNAYNET MANAR	32%	32%	Entreprise associée	32%	32%	Mise en équivalence

I-1- Changement du périmètre et modification de la structure du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe TAWASOL GROUP HOLDING a subi les modifications suivantes durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 :

Sorties du périmètre

Déconsolidation	Participation	Valeur comptable de consolidation	Motif de la déconsolidation
RETEL PREFAB	198 000	-38 528	Titres de participation cédés en 2023
TOTAL	198 000	-38 528	

I-2- Profilé Aluminium Maghrébin

L'acquisition de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN est structurée sur plusieurs étapes aboutissant in fine à la prise de contrôle total de la société par le groupe TAWASOL GROUP HOLDING contre un désengagement progressif du Groupe AREM. Un protocole d'accord portant sur la cession de 472 173 actions pour un montant de 2 500 000 dinars a été signé entre les actionnaires de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN d'un côté et la société TAWASOL GROUP HOLDING et la famille CHABCHOUB d'un autre côté. Les premières phases du regroupement ont été réalisées en 2015 à savoir, une prise de participation à hauteur de 18,89 % par le biais d'une augmentation du capital réservée et la nomination de Mr Mohamed Amine CHABCHOUB en tant que directeur général de la société.

Courant 2017, les sociétés PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES ont finalisé leur projet de fusion entamé en 2016 portant ainsi le pourcentage de participation du groupe dans l'ensemble fusionné à 27,91%. La date d'effet de la fusion a été fixée au 01 janvier 2016. Courant 2023, le pourcentage de participation du groupe dans la société UTS-PALMA a passé à 44,61%.

Depuis février 2022, M. Mohamed Amine CHABCHOUB, continue à participer d'une manière active, à la gestion de la société UTS-PALMA en tant qu'administrateur.

De ce fait, les comptes de l'ensemble fusionné UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN ont été intégrés globalement dans les états financiers consolidés de TAWASOL GROUP HOLDING.

I-3- Filiales exclues du périmètre de consolidation

Le groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a pas intégré dans ses comptes consolidés les états financiers de 8 sociétés qui répondent aux critères de l'intégration pour motif d'indisponibilité de l'information financière. Les participations du groupe dans ces 8 filiales se détaillent comme suit :

Filiale	% de contrôle	Montant de la participation	Provision comptabilisée sur les titres détenus
HAYATCOM ALGERIE	50%	37 840	0
RETEL PROJECT	100%	47 084	0
L'AFFICHETTE	37%	269 340	0
RETEL WEST AFRICA	50%	36 104	0
TOUTOUTDIS	70%	148 959	144 614
DEUX PAS	50%	106 400	103 297
ONE TECH ALGERIE	70%	43 995	43 995
GREEN TECHNOLOGIES	76%	8	0

II- Actifs

II-1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2023 à 6.830.801 dinars contre 6.813.011 dinars au 31 décembre 2022.

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Goodwill	6 429 047	6 429 047	0
Logiciels	306 373	288 583	17 790
Autres immobilisations incorporelles	95 380	95 380	0
Total	6 830 801	6 813 011	17 790

II-1-1 Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31 décembre 2023 un solde brut de 6.429.047 dinars et n'a pas subi de variation durant l'exercice.

II-1-2 Amortissement des Immobilisations incorporelles

La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2023 à 4.505.324 dinars contre 3.500.457 dinars au 31 décembre 2022.

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Amortissements des Goodwill	4 179 766	3 189 763	990 003
Amortissements des Logiciels	284 919	272 287	12 632
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	40 639	38 407	2 232
Total	4 505 324	3 500 457	1 004 867

II-2- Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2023 à 57.164.919 dinars contre 58.799.164 dinars au 31 décembre 2022. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Terrains	8 769 529	8 769 529	0
Constructions	9 224 027	9 214 507	9 520
Installations techniques matériels et outillages	30 735 829	32 259 482	-1 523 653
Matériels de transport	4 202 915	4 934 772	-731 857
Agencements et aménagements	903 873	900 054	3 819
Matériel de bureau	420 538	340 902	79 636
Matériel informatique	910 667	833 129	77 538
Immobilisations corporelles en cours	1 997 541	1 546 789	450 752
Total	57 164 919	58 799 164	-1 634 245

II-2-1- Amortissement des Immobilisations corporelles

La valeur des amortissements des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2023 à 31.677.397 dinars contre 32.600.484 dinars au 31 décembre 2022.

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Amortissements des Constructions	4 803 940	4 376 696	427 244
Amortissements des Installations techniques matériels et outillages	19 260 207	20 166 804	-906 597
Amortissements des Matériels de transport	3 272 694	3 821 502	-548 808
Amortissements des Agencements et aménagements	1 432 161	1 250 315	181 846
Amortissements des Matériels de bureau	376 272	439 901	-63 629
Amortissements des Matériels informatiques	802 443	695 586	106 857
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	1 729 680	1 849 680	-120 000
Total	31 677 397	32 600 484	-923 087

II-3- Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2023 à 11.238.693 dinars contre 11.085.142 dinars au 31 décembre 2022. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Dépôts et cautionnements	3 757 411	3 603 860	153 551
Titres de participation	649 483	649 483	0
Titres de participation déconsolidés	6 831 799	6 831 799	0
Total	11 238 693	11 085 142	153 551

II-3-1- Titres de participation

Au 31 décembre 2023, les titres de participation se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023
RETEL WEST AFRICA	36 104
SIAM	3 425
SALGATEL	158 665
BAXEL TUNISIE	172 950
SLF	8 000
GROUPEMENT TAWASOL BTP	1 000
L'AFFICHETTE	269 340

Total	649 483
--------------	----------------

II-3-2- Titres déconsolidés

Au 31 décembre 2023, les titres déconsolidés se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Titres HAYATCOM ALGERIE	3 917 896	3 917 896	0
Titres RETEL PROJECT	3 021 172	3 021 172	0
Titres GREEN TECHNOLOGIES	-107 269	-107 269	0
Total	6 831 799	6 831 799	0

II-3-3- Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2023, les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Titres de participation JNAYNET MANAR	2 300 000	2 300 000	0
Réserves consolidées	-872 126	-731 275	-140 851
Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence	-79 171	-9 202	-69 969
Total	1 348 703	1 559 523	-210 820

II-4- Autres actifs non courants

La valeur nette des autres actifs non courants s'élève au 31 décembre 2023 à 3.057.812 dinars contre 55.964 dinars au 31 décembre 2022. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Frais préliminaires nets	3 057 812	55 964	3 001 848
Total	3 057 812	55 964	3 001 848

II-5- Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2023 à 40.774.895 dinars contre 53.491.634 dinars au 31 décembre 2022. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Stocks de travaux en cours	29 361 389	26 150 807	3 210 582
Stocks de matières et fournitures	2 290 583	8 317 232	-6 026 649

Stocks de marchandises	856 204	974 459	-118 255
Stocks de matières premières	4 352 469	8 062 779	-3 710 310
Stocks de produits finis	3 914 251	9 986 358	-6 072 107
Total	40 774 895	53 491 634	-12 716 739

II-6- Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés bruts s'élèvent au 31 décembre 2023 à 50.015.843 dinars contre 54.119.428 dinars au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Clients ordinaires	29 158 596	40 073 389	-10 914 793
Clients, factures à établir	13 893 953	6 419 632	7 474 321
Clients, effets à recevoir	1 095 449	752 007	343 442
Clients, Retenues de garantie	5 867 845	6 874 399	-1 006 554
Total	50 015 843	54 119 428	-4 103 585

II-7- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2023, les autres actifs courants présentent un solde débiteur brut s'élevant à 48.837.794 dinars contre un solde débiteur brut de 47.688.562 dinars au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Avances aux fournisseurs	8 973 399	4 903 310	4 070 089
Reports d'impôts	9 992 839	11 570 940	-1 578 101
Débiteurs divers	16 242 520	16 224 686	17 834
Charges constatées d'avance	1 303 876	2 235 862	-931 986
Produits à recevoir	12 012 761	12 359 135	-346 374
Personnel-Avances et acomptes	108 880	54 583	54 297
Compte d'attente	203 520	340 046	-136 526
Total	48 837 794	47 688 562	1 149 232

II-8- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2023 un montant de 20.502.416 dinars contre un solde de 13.348.119 dinars au 31 décembre 2022. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Placements courants	5 791 373	9 167 175	-3 375 802
Banques	14 025 317	3 441 669	10 583 648
Caisse	481 687	463 460	18 227

Valeurs à l'encaissement	204 039	275 815	-71 776
Total	20 502 416	13 348 119	7 154 297

III- Capitaux propres, intérêts minoritaires et passifs

III-1- Capitaux propres du groupe

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Capital social	108 000 000	108 000 000	0
Réserves consolidées	-88 272 763	-83 402 066	-4 870 697
Résultat de l'exercice (*)	-866 039	1 158 519	-2 024 558
Total	18 861 198	25 756 453	-6 895 255

(*) Le détail du résultat de l'exercice par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

III-2- Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 794.236 dinars au 31 décembre 2023 contre un solde de 972.890 dinars au 31 décembre 2022. Ils s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Part des minoritaires dans les réserves	1 081 185	1 194 625	-113 440
Part des minoritaires dans le résultat	-286 949	-221 735	-65 214
Total	794 236	972 890	-178 654

III-3- Emprunts

Au 31 décembre 2023, l'encours des emprunts dus par le groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Leasing	565 374	1 342 389	-777 015
Emprunts	25 977 840	33 199 812	-7 221 972
Total	26 543 214	34 542 200	-7 998 986

III-4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 19.454.893 dinars au 31 décembre 2023 contre un solde de 48.408.970 dinars au 31 décembre 2022. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Fournisseurs ordinaires	12 851 961	39 403 697	-26 551 736

Fournisseurs, effets à payer	3 742 522	6 740 870	-2 998 348
Fournisseurs factures non encore parvenues	963 816	425 829	537 987
Fournisseurs étrangers	24 066	985 312	-961 246
Fournisseurs d'immobilisation	1 872 528	853 261	1 019 267
Total	19 454 893	48 408 970	-28 954 077

III-5- Autres passifs courants

Au 31 décembre 2023, les autres passifs courants présentent un solde créditeur s'élevant à 48.988.212 dinars contre un solde créditeur de 28.888.882 au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Avances reçues des clients	32 134 450	11 564 325	20 570 125
Impôts et taxes à payer	7 097 990	12 482 760	-5 384 770
Charges à payer	2 947 270	595 628	2 351 642
Créditeurs divers	3 720 984	1 311 207	2 409 777
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	987 296	91 508	895 788
CNSS	1 045 968	1 144 485	-98 517
Provision pour congés payés	245 204	214 836	30 368
Personnel, rémunération due	765 321	419 893	345 428
Produits comptabilisés d'avance	43 729	64 240	-20 511
Compte d'attente	0	1 000 000	-1 000 000
Total	48 988 212	28 888 882	20 099 329

III-6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde créditeur de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élève au 31 décembre 2023 à 68.485.878 dinars contre un solde créditeur de 46.010.209 dinars au 31 décembre 2022. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Emprunts courants	6 107 879	19 590 824	-13 482 945
Concours bancaires	24 768 564	7 922 541	16 846 023
Echéances à moins d'un an sur emprunts	35 506 872	17 510 457	17 996 415
Intérêts courus	2 102 563	986 387	1 116 176
Total	68 485 878	46 010 209	22 475 669

IV- Etat de résultat

IV-1- Revenus

Le solde de la rubrique « Revenus » s'élève au 31 décembre 2023 à 72.213.515 dinars contre un solde de 97.026.738 dinars au 31 décembre 2022. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Ventes et prestations de services	74 176 266	99 443 495	-25 267 229
Autres revenus	1 135 419	769 940	365 479
RRR accordés sur ventes	-3 098 170	-3 186 697	88 527
Total	72 213 515	97 026 738	-24 813 223

(*) Le détail du chiffre d'affaires par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

IV-2- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31 décembre 2023, les achats consommés s'élèvent à 43.101.167 dinars contre 61.708.815 dinars au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Achats de matières premières	21 989 450	62 328 335	-40 338 885
Achats de prestations de services	5 968 246	3 710 096	2 258 150
Achats non stockés de matériaux	4 093 862	5 833 372	-1 739 510
Variation de stock des approvisionnements	9 686 959	-11 937 983	21 624 942
Achats de travaux de sous-traitance	158 413	1 223 811	-1 065 398
Frais accessoires sur achats	1 376 768	567 474	809 294
Transfert de charges des achats	-172 531	-16 290	-156 241
Total	43 101 167	61 708 815	-18 607 648

IV-3- Charges du personnel

Au 31 décembre 2023, les charges de personnel s'élèvent à 8.224.391 dinars contre 9.349.439 dinars au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Salaires et appointements	6 709 888	7 631 977	-922 089
Charges patronales	1 038 120	1 412 024	-373 904
Autres Charges du personnel	744 584	518 336	226 248
Transfert de charges	-268 201	-212 898	-55 303
Total	8 224 391	9 349 439	-1 125 048

IV-4- Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2023, les autres charges d'exploitation s'élèvent à 14.609.222 dinars contre 11.160.078 dinars au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Assurances	382 117	474 027	-91 910
Sous-traitance générale	3 133 192	1 932 440	1 200 752
Entretien et réparation	817 967	584 696	233 271

Voyages et déplacements	2 307 175	1 965 399	341 776
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 252 825	2 029 360	223 465
Transport	567 450	540 431	27 019
Services bancaires et assimilés	1 561 703	1 126 163	435 540
Frais postaux et de télécommunication	102 728	143 257	-40 529
Charges locatives	975 777	807 473	168 304
Publicité, publications et relations publiques	52 042	97 070	-45 028
Personnel extérieur à l'entreprise	2 490	69 499	-67 009
Divers services extérieurs	333 241	464 677	-131 436
Impôts taxes et versements assimilés	2 363 325	994 496	1 368 829
Transferts de charges d'exploitation	-242 810	-68 909	-173 901
TOTAL	14 609 222	11 160 078	3 449 144

IV-5- Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élevaient au 31 décembre 2023 à 10.717.327 dinars contre un solde de 7.170.434 dinars au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Charges financières, intérêts et agios bancaires	10 591 516	7 227 049	3 364 467
Pertes de change	590 998	523 259	67 739
Gains de change et autres produits financiers	-465 187	-579 874	114 687
Total	10 717 327	7 170 434	3 546 893

IV-6- Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élevaient au 31 décembre 2023 à 1.032.654 dinars contre un solde de 955.951 dinars au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Produits des placements	493 470	429 781	63 689
Autres produits des placements	539 184	526 170	13 014
Total Produits des placements	1 032 654	955 951	76 703

IV-7- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe s'élevaient au 31 décembre 2023 à 5 246 431 dinars contre un solde de 767 420 dinars au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Plus-value sur cession d'immobilisations	1 730 807	1 145 889	584 918
Divers gains ordinaires	3 515 624	621 531	2 894 094

Total	5 246 431	1 767 420	3 479 012
--------------	------------------	------------------	------------------

V- Etat de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 4.439.191 dinars au 31 décembre 2022 à -6 368 711 dinars au 31 décembre 2023 enregistraient ainsi une variation négative de 10 807 902 dinars affectée aux activités d'exploitation pour un montant -3.173.085 dinars, aux activités d'investissement pour -4.149.302 dinars et aux activités de financement pour -3.485.515 dinars.

L'exploitation a généré un flux négatif de 3.173.085 dinars provenant essentiellement de l'augmentation du BFR de 5.343.083 dinars et du résultat avant amortissement pour un montant de 2.090.827 dinars.

La diminution du BFR est expliquée par la diminution des stocks pour un montant de 6.975.731 dinars, la diminution des créances pour 4.103.585 et la baisse des dettes d'exploitation de 9.777.377 dinars compensées par la hausse des autres actifs courants de 6.645.021 dinars.

Les flux d'investissement représentent un décaissement de 4.149.302 dinars provenant essentiellement de flux relatifs aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 2.308.481 dinars compensés par des décaissements provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 3.302.384 dinars et autres actifs non courants pour un montant de 3.001.848 dinars.

Les flux provenant des activités de financement s'élèvent à -3.485.515 dinars provenant des flux nets d'encaissement et de décaissement de crédits.

V-1- Réconciliation des soldes de trésorerie

Les soldes de la trésorerie au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023
Liquidités et équivalents de liquidités à l'actif	20 502 416
Concours bancaires au passif	-68 485 878
Emprunts courants	41 614 751
Trésorerie de clôture à l'état de flux de trésorerie	-6 368 711
Ecart	0

VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe

Au 31 décembre 2023, le résultat ainsi que le chiffre d'affaires du groupe se détaille par société comme suit :

Société	Résultat - Part du groupe 2023	Résultat - Part du groupe 2022	Chiffre d'affaires 2023	Chiffre d'affaires 2022
TGH	-692 905	-903 381	300 260	0
HAYATCOM TUNISIE	-671 675	-656 970	6 705 125	5 384 355
HAYATCOM RDC	205 392	324 549	7 835 346	8 152 886
RETEL	-1 236 748	-1 602 842	15 323 683	24 140 056

HAYATCOM ETHIPOIE	11 167	-130 092	541 700	378 368
RETEL SERVICES France	-5 044	-3 307	0	0
RETEL SERVICES	-286 736	-202 608	739 840	2 912 281
RETEL TELECOM (Ex MARAIS TUNISIE)	1 980	-18 848	0	0
TIS	105 828	-868 388	0	0
WIN TRAVAUX	-291 144	-358 615	0	0
RETEL PREFAB	0	-30 879	0	299 173
JUPITER	-860 939	-565 141	1 623 894	581 513
JNAYNET MONTFLEURY	-653 909	-396 585	627 779	2 978 298
UTS-PALMA	3 508 693	6 571 626	38 515 889	52 199 809
Total	-866 039	1 158 519	72 213 515	97 026 738

RAPPORT GENERAL

Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2023

Tunis, le 07/07/2025

A Messieurs les actionnaires de la société TAWASOL GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **TAWASOL GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2023, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan consolidé de **187 307 354** dinars et un résultat consolidé – part du groupe déficitaire de **866 039** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserves* » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

2.1. L'exécution des travaux des commissaires aux comptes des sociétés RETEL, HAYATCOM TUNISIE et RETEL SERVICES a été limitée par l'absence d'un inventaire physique des immobilisations corporelles à la date de clôture de l'exercice 2023. La valeur comptable nette de ces immobilisations s'élève à la même date à 12 405 513 dinars.

2.2. Les participations indirectes de la société TGH dans les sociétés établies en Algérie, comptabilisées au niveau des états financiers consolidés pour un montant net de 6 939 068 dinars, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 et restent inscrites parmi les titres de participation déconsolidés, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au cours de l'exercice 2023. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales. Par voie de conséquence, nous ne pouvons pas exprimer une opinion sur la réalité de cet actif.

2.3. L'examen des comptes clients a permis de relever l'existence des créances douteuses pour un montant de 6 841 812 dinars au 31 décembre 2023. Aucune provision n'a été constatée par la société UTS PALMA SA pour se couvrir du risque de non-recouvrement de ces créances. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant

2.4. Pour l'établissement des états financiers consolidés, la direction de la société TGH a pris en considération un pourcentage d'intérêt du groupe TGH dans la société UTS-PALMA à hauteur de 100 % au lieu de 44,61%. Cette situation a eu pour effet de majorer le « Résultat consolidé - Part du groupe » d'un montant de 1 943 416 dinars et les « Réserves consolidés - Part du groupe » d'un montant de 1 740 266 dinars.

2.5. Des arrêts de travaux de GAZ réalisés par la société RETEL (directement ou indirectement) pour le compte de la STEG ont donné lieu à des demandes d'indemnisation présentées par RETEL et HAYATCOM ALGERIE respectivement le 16 mars 2021 et le 15 mars 2018. Les préjudices subis ont été estimés à 7.689.195 dinars et ont été comptabilisés en tant que produit de l'exercice 2020 pour un montant 4.000.000 DT et produit de l'exercice 2022 pour un montant 1.900.000 DT.

L'indemnisation n'ayant pas encore été acceptée par la STEG, ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait les capitaux propres de la société au 31 décembre 2023 se trouvent majorés respectivement pour 5.900.000 dinars.

2.6. Au 31 décembre 2023, le report d'impôt sur les sociétés comptabilisé par la société RETEL est supérieur à celui déclaré pour un montant 1.993.514 dinars. Ce montant n'a pas été couvert par une provision et les autres actifs courants figurant dans les états financiers consolidés se trouvent majorés d'égal montant.

2.7. Au 31 décembre 2023, le compte fournisseur « Société GHRAIRI » ouvert dans livres comptables de la société RETEL présente un solde débiteur de 463.839,484 dinars. Ce solde, présentant un risque de non recouvrement, n'a pas été couvert par une provision.

2.8. Une estimation d'indemnisation au titre du contrat G5-2019 conclu avec la STEG a été comptabilisée par la société RETEL, au cours de l'exercice 2023, en tant que produit pour un montant de 2.000.000 dinars. L'indemnisation n'ayant pas encore été acceptée par la STEG, ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait le résultat de l'exercice 2023 se trouve majoré d'égal montant.

2.9. Les demandes de révision exceptionnelle du prix des contrats G5-2019 et G34 envoyés par la société RETEL à la STEG ne sont pas encore acceptés. De ce fait, les estimations de révision du prix desdits contrats, figurant parmi les factures à établir de la société pour un montant total de 4.263.937 dinars, nécessitent d'être provisionnés.

2.10. Des avances sur acquisition d'immobilisation relatives à la succursale de RETEL au BENIN, totalisant la somme de 330.752 dinars, ne sont pas appuyées par de pièces justificatives probantes.

2.11. Aucune provision n'a été constatée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par la société « RETEL SERVICES » sur la société « RETEL BETON NORD OUEST » ayant, au 31 décembre 2023, une valeur comptable de 641.361 dinars. De ce fait les autres actifs courants figurant dans les états financiers consolidés se trouvent majorés pour 641.361 dinars.

2.12. Les articles de matières premières non movimentés de la société « RETEL SERVICES » totalisent la somme de 346.844 dinars. Aucune provision n'a été constatée à ce titre.

2.13. Durant l'exercice 2023 la société a procédé à l'apurement de comptes de retenues de garantie du client Ooredoo relatifs à la période 2016 - 2021 constatant ainsi des pertes exceptionnelles pour 175.850 dinars. Cet apurement de solde n'ont pas fait l'objet d'une décision de l'assemblée générale.

2.14. La société « JNAYNET MONTFLEURY SARL » a continué d’incorporer les charges financières relatives aux emprunts bancaires et les frais d’enregistrement au coût des stocks du lot 13 malgré l’achèvement des travaux. Ces charges financières s’élèvent pour l’exercice 2023 à 1 021 906 dinars. Combiné à l’effet de la comptabilisation des charges financières relatives à aux exercices antérieurs en stock, cette situation a eu pour impact de majorer le résultat de 619 761 dinars, de majorer les stocks de 986 010 dinars et de majorer les capitaux propres avant résultat de 366 249 dinars.

2.15. L’exécution des travaux du commissaire aux comptes de la société HAYATCOM TUNISIE a été limitée par son absence à l’inventaire physique de caisse de la succursale HAYATCOM TUNISIE au MAROC. Le solde de l’inventaire de cette caisse s’élève au 31/12/2023 à 223 159 dinars (soit l’équivalent de 719 868 MAD).

2.16. Aucune provision n’a été constatée par la société HAYATCOM TUNISIE pour se couvrir du risque de non recouvrement du solde du compte « Débiteurs Crédeurs Divers » s’élevant au 31 décembre 2023 à 1.751.122 dinars.

2.17. L’examen de la valorisation du stock de la société HAYATCOM TUNISIE au 31-12-2023 a permis de constater un stock non mouvementé pour 256.340 dinars et provisionné à concurrence de 139.529 dinars, le reste de la valeur de ce stock n’a pas fait l’objet d’un complément de provision pour un montant de 116.811 dinars.

2.18. La société TGH a cédé ses parts sociales dans la société RBNO en date du 09 Septembre 2021. Au 31 décembre 2023, aucune provision n’a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par TGH envers la société RBNO pour un montant total de 1 803 643 Dinars se détaillant comme suit :

- Des billets de trésorerie pour 500 000 Dinars.
- Un solde du compte client pour 86 795 Dinars.
- Un produit à recevoir pour 120 000 Dinars.
- Un solde du compte « Débiteur Crédeur RBNO » pour 1 096 848 Dinars.

2.19. La banque Zitouna a entamé des poursuites judiciaires à l’encontre de la société TGH pour le recouvrement du solde du crédit impayé ainsi que le reliquat non encore payé. Cette poursuite a abouti à une décision judiciaire de quitter le local objet du contrat de location financement. La cour d’appel ainsi que la cour de cassation ont confirmé le jugement de première instance et le paiement par la société TGH des loyers échus pour un montant de 3 271 778 dinars. La société TGH s’est opposée aux procédures de saisie engagées par la banque Zitouna et jusqu’à notre intervention nous n’avons pas eu connaissance du sort de cette opposition. Les pertes subies par la société TGH suite à ces jugements, s’élevant à 2 480 360 dinars, n’ont pas fait l’objet de provision.

2.20. L’examen des comptes d’actifs fonds gérés et autres comptes d’actifs nous a permis de relever des actifs douteux accordés à des sociétés apparentées détaillées ci-dessous. Aucune provision n’a été constatée par la société « TAWASOL INVESTMENTS SICAR » pour se couvrir du risque de non recouvrement :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fonds gérés TUNISIAN TRUKS COMP	100 000	100 000	-
Compte courant débiteur XPRESS CELL	470 000	470 000	-
Compte courant débiteur TRADE IN	60 000	60 000	-
TOTAL	630 000	630 000	-

2.21. Les comptes de la société « JNAYNET MANAR », ayant fait l'objet de mise en équivalence, n'ont pas été arrêtés par la gérance et n'ont été pas audités.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Périmètre de consolidation et sortie du périmètre

Comme indiqué dans les notes relatives aux méthodes comptables II-1 et II-6 ainsi que dans la note explicative I, les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA regroupent les états financiers de 14 sociétés intégrés globalement et les comptes d'une seule société mise en équivalence.

Nous avons considéré que la délimitation du périmètre de consolidation constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle - ci est sensible aux hypothèses et aux interprétations des dispositions normatives et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes de délimitation du périmètre de consolidation,
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour la circonscription du périmètre,
- ✓ Conduire notre propre analyse en ce qui concerne les sorties et les exclusions du périmètre
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes sur les méthodes comptables II-1 et II-6 et de la note explicative I aux dispositions normatives.

b. Evaluation des créances clients au 31 décembre 2023

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 50 015 843 dinars et provisionnées à hauteur de 10 967 424 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du recouvrement de ces créances, le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2023 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère « TGH SA » qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 07/07/2025

Union des experts comptables

Moez Ben Ali

Hedi Mallekh